

**Union Locale
Poitiers
Futur**



Motion de soutiens à Jean Paul Delescaut SG de l'UD du Nord

Le 28 mars 2024, Jean-Paul DELESCAUT secrétaire général de l'Union Départementale CGT du Nord comparaitra devant le Tribunal Correctionnel de Lille. Il est mis en cause pour « apologie du terrorisme » et « incitation à la haine raciale » à la suite d'un tract de l'Union Départementale dont le contenu visait à dénoncer les crimes contre toutes les victimes civiles et le refus de l'instrumentalisation de l'attaque meurtrière du 7 octobre 2023. Tout en condamnant les massacres du Hamas du 7 octobre, L'UD du Nord rappelait l'historique du conflit et appelait à la fin de l'occupation comme condition première à une solution pacifique au Proche Orient.

Engagé dans une fuite en avant répressive l'Etat français ne recule devant rien pour faire taire les voix discordantes et criminaliser les militants en taveur de la paix. Au moment même où la Cour de Justice Internationale vient de reconnaître le risque génocidaire que fait porter l'attaque israélienne sur Gaza, la France préfère réprimer ceux qui luttent pour la justice et le respect du droit international plutôt que d œuvrer a un cessez-le-teu immédiat et permanent

L'UL Poitiers Futur apporte tout son soutien à l'UD CGT 59 et à son Secrétaire Général Jean-Paul Delescaut et appelle ses militants à signer massivement la pétition de soutien.

Lien de la pétition : <https://chnng.it/MiDJYbR8FT>

Pour l'Union Local Poitiers Futur

Fabien Lecomte, Secrétaire Général
